



Le métier

A partir d'un terrassement fini, le titulaire du CAP Constructeur de Routes pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...).

Bien que l'industrie routière soit très mécanisée (finisseur, pelle hydraulique, engins de compactage...), la qualité de finition de l'ouvrage dépend du savoir-faire manuel du constructeur routier.

Quand il intervient sur une chaussée endommagée, il enlève la couche existante et la remplace par une autre.

Pendant les travaux, le constructeur peut être amené à raccorder les réseaux souterrains existants : eau potable et assainissement, par exemple.

Il pose les éléments de voirie : trottoirs, caniveaux, pavés, glissières de sécurité, mobilier urbain.

Avant les travaux, il pose les protections et met en place la signalisation temporaire du chantier.



Programme de formation

Enseignement général :

Français
Histoire-géographie
Mathématiques
Anglais Technique
Travaux Pratiques Sciences
Sciences
EPS

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Condition d'admission

- Elève sorti d'une classe de 3^{ème} de collège

Enseignement professionnel :

Dessin
Lecture de plan
Enseignement pratique en atelier
Enseignement théorique en salle
Prévention Santé Environnement

Attestations Complémentaires :

Sauveteur Secouriste du Travail

Poursuites d'études au CFA BTP 57

- CAP Constructeur Ouvrages d'Art
- CAP Conducteur d'Engins TP
- CAP Constructeur en Canalisations des TP
- Bac Pro Travaux Publics (en 2 ans)

